



AFC du MANTOIS

Membre de la Confédération nationale des AFC reconnue d'utilité publique

Courriel : mantois@afc78.org

32 rue du Havre 78711 Mantes-la-Ville

"Il faut que les familles aient une conscience toujours plus vive d'être les protagonistes de ce que l'on appelle la politique familiale et qu'elles assument la responsabilité de transformer la société" Jean-Paul II

COTISATION 201_

LA FAMILLE (NOM) :

Père prénom :
Date de naissance :
Profession :
Formation :
Courriel :
Téléphone mobile :

Mère Nom de jeune fille :
Mère prénom :
Date de naissance :
Profession :
Formation :
Courriel :
Téléphone mobile :

Téléphone fixe :

Adresse :

Paroisse habituelle :

Situation de famille : Mariés Veuf (ve) Autre (préciser) :

Enfants mineurs (18 ans et moins au cours de l'année civile de cotisation, enfants qui seuls sont comptabilisés par l'UDAF) et enfants handicapés majeurs à charge			
Prénom	né / née le	Ecole	Handicapé
1			Oui <input type="checkbox"/>
2			Oui <input type="checkbox"/>
3			Oui <input type="checkbox"/>
4			Oui <input type="checkbox"/>
5			Oui <input type="checkbox"/>
6			Oui <input type="checkbox"/>
7			Oui <input type="checkbox"/>
8			Oui <input type="checkbox"/>
Nombre d'enfants majeurs :		Nombre d'enfants morts pour la France :	
Nombre d'enfants handicapés majeurs à charge :		Nombre d'enfants total:	

☛ **Verse une cotisation annuelle** comprenant l'abonnement à la revue nationale *La Vie des AFC* :

normale* :

30€

de soutien** :

40 € et +

réduite*** :

9€

* Dont 1 € pour financer la représentation des Associations Familiales Catholiques d'Europe à Bruxelles.

** Le versement d'une cotisation de soutien permet de prendre en charge une partie de la cotisation réduite destinée aux familles en difficulté.

*** La cotisation ne doit en aucun cas être un obstacle à l'adhésion de toute famille.

☛ **Demande un reçu fiscal** (réduction d'impôt de 66% de la somme versée) et joint une enveloppe timbrée à notre adresse pour le recevoir.

☛ **Déclare remettre à l'Association mon droit de vote à l'UDAF des Yvelines** (Union Départementale des Associations Familiales). Ce droit de vote ne peut être remis qu'à une seule association familiale.

☛ **Joint un chèque** de €, à l'ordre de « AFC du Mantois ».

Fait à....., le.....

Signature :

Conformément à la loi informatique et libertés du 6 janvier 1978, vous disposez d'un droit d'accès, de suppression et de rectification aux données personnelles, au siège de notre association. Si vous ne souhaitez pas que vos coordonnées soient communiquées à des tiers (hors mouvement AFC) à des fins de publicité ou de mailing, veuillez cocher la case ci-contre

BULLETIN D'ADHESION à envoyer à Trésorier de l'AFC du Mantois - La petite Vallée 78930 Boinville-en-Mantois

AFC du Mantois 32 rue du Havre 78711 Mantes-la-Ville
Courriel : mantois@afc78.org - Site internet : www.afc78.org